

DÉPARTEMENT DE L'EURE  
Arrondissement d'ÉVREUX  
Canton EVREUX EST



Mairie de JOUY SUR EURE

**Nombre de conseillers :**

- Afférent au CM	14
- En exercice	14
- présents	11
- votants	14
- absents	3
- exclus	0

Date de convocation :

**04 décembre 2024**

Date d'affichage :

**04 décembre 2024**

Date de réunion :

**10 décembre 2024**

De la commune de Jouy sur Eure

Sur convocation de Monsieur le Maire, séance du 10 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix décembre à 18 heures 30 se réunit au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la commune de Jouy-sur-Eure sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe ALLAIN

**Étaient présents :**

Philippe ALLAIN - Pierre BAILHACHE - Pierre BERGER - Joël BUCAILLE - Alexandra DASSAS - Annick DELARUE - Chantal DUCHANGE - Annie JÉZÉQUEL - Olivier JOLY - Serge LAMBOY - Hélène MOINET - Stéphane PETROZ - Ludovic ROBERT - Chantal SAGALA.

**Absents excusés :**

*d'Procuration*  
Pierre BAILHACHE par Serge Lamboy  
Annie JÉZÉQUEL par Philippe Allain  
Stéphane Petroz par Hélène Moinet

**Procurations :**

**Objet : Partenariat Présence verte : téléassistance pour séniors et personnes âgées**

Vu le code général des collectivités territoriales

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Hélène MOINET a été nommée secrétaire de séance,

Vu la délibération 2022/DELCOM0033 du Conseil Municipal précisant que les frais d'installation de la téléassistance Présence Verte seraient à la charge de toutes les personnes résidant sur la commune de Jouy-sur-Eure

Considérant que la participation financière de la commune de Jouy-sur-Eure s'élevait en 2022 à 45,00 €

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la téléassistance est un système qui permet d'envoyer une alarme 24H/24H et 7J/7J à la centrale d'écoute de Présence Verte, et ainsi prévenir les secours si nécessaire

Monsieur le Maire précise que les frais d'installation en 2024 s'élèvent 60,00 €, et qu'ils comprennent la programmation, l'installation et la mise en service.

Envoyé en préfecture le 11/12/2024

Reçu en préfecture le 11/12/2024

Publié le

ID : 027-212703581-20241210-2024\_DELCOM026-DE

Après avoir entendu ces explications, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

**Après délibération, le Conseil Municipal à** l'unanimité **(la majorité ou à l'unanimité) :**

Pour : 14 / Contre : 0 / Abstention : 0

**DÉCIDE** de prendre en charge les frais d'installation de la télésurveillance Présence Verte pour les personnes résidant sur la commune de Jouy-sur-Eure qui décident d'y adhérer, et ce dans la limite de 100 € par souscription

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois, an susdits.

Signature des membres présents :

Philippe ALLAIN	Pierre BAILHACHE	Pierre BERGER	Joël BUCAILLE	Alexandra DASSAS
Anniek DELARUE	Chantal DUCHANGE	Anate JÉZÉQUEL	Olivier JOLY	Serge LAMBOY
Hélène MOINET	Stéphane PETROZ	Ludovic ROBERT	Chantal SAGALA	Caroline VALLOIS

Maire  
Philippe ALLAIN



Envoyé en préfecture le 11/12/2024  
Reçu en préfecture le 11/12/2024  
Publié le  
ID : 027-212703581-20241210-2024\_DELCOM026-DE